Evaluation d’école

Tâches du directeur

**Présenter à l’équipe de son école le principe de l’évaluation d’école** **en conseil des maîtres**

Présentation de l’unité : quelles écoles ?

1. Auto-évaluation réalisée par les écoles : 12h d’animations pédagogiques. Création de groupe de travail ou commission qui vont chacun travailler sur l’un des 4 domaines :
	* **Les apprentissages et les parcours des élèves, l’enseignement**
	* **La vie et le bien-être de l’élève, le climat scolaire**
	* **Les acteurs, la stratégie et le fonctionnement de l’établissement**
	* **L’établissement dans son environnement institutionnel et partenarial**

Rédaction du rapport d’auto-évaluation à déposer à l’équipe d’évaluateurs externes. Délai de 3 semaines entre la réunion d’information et le dépôt du rapport.

1. Evaluation externe par une équipe constituée d’un IEN, un CPD, un directeur d’école…

**Réunion du COPIL**

* Création d’un espace tribu pour stocker les données de chaque école
* Recenser les statistiques nécessaires, les collecter en les demandant éventuellement (IEN, Mairie… )
* Création d’un Genially pour la réunion d’information
* Définir un lieu et une date pour la réunion d’information
* Proposer une organisation pour les commissions ou groupes de travail.
* Suggérer puis faire valider collectivement le choix des thèmes prioritaires pour la constitution des groupe de travail ou commission
* Demander aux commissions ou au copil de déterminer des indicateurs pertinents pour chaque axe
* Identifier les personnes à inviter pour faire partie des commissions ou groupes de travail.
* Elaborer le calendrier voir proposer une feuille de route à chaque commissions ou groupes de travail(date de remise de la synthèse ; période d’envoi de questionnaire ou de réalisation d’entretien…) .
* Créer une liste de diffusion des membres du Copil
* Créer un document pour l’inscription des membres dans chacune des commissions ou groupes de travail...
* Collecter les ressources, questionnaires, fiches outils et les mettre à la disposition de l’unité via Tribu

**Réunion de présentation**

* Présentée comme un temps d’échange
* Pendant la réunion, veiller à la répartition équitable des collègues dans les différents groupes de travail ou commission (chaque école représentée et chaque cycle représenté)
* Présenter l’outil de rédaction de l’auto-évaluation. Préciser les attendus pour chaque comité.

**Pendant le déroulement de l’auto-évaluation**

* Participer aux groupes de travail ou commission ; il n’est pas forcément présent dans tous ; doit déléguer au mieux
* S’assurer du respect du calendrier
* Vérifier le dépôt des travaux sur l’espace tribu
* Relecture des synthèses des comités.

**Après le travail en comité, le Copil assure :**

* La rédaction de l’introduction et de la conclusion du rapport
* Déterminer quel membre du Copil le représente
* Celui-ci dépose le rapport

**Préparation de la visite des évaluateurs observateurs**

Organisation de la visite selon les contraintes énoncées

* Prendre rdv avec les partenaires ciblés
* Déterminer un lieu où les évaluateurs peuvent se réunir.
* Réfléchir à l’accueil des évaluateurs (décharger le directeur de sa classe)
* Prévoir une personne supplémentaire pour gérer les entrées, la circulation dans l’école, la sortie le soir des évaluateurs.
* Diffuser le planning des évaluateurs à l’ensemble de l’unité.

**La visite**

**Retour des évaluateurs extérieurs**

Au bout de 2 semaines, présentation du pré-rapport des évaluateurs extérieurs.

* Convoquer toutes les personnes qui ont travaillé

**Réception du rapport**

* Le Copil communique le rapport à tout le monde
* Chaque directeur transpose dans son projet d’école via la fiche passerelle
* Rédiger les fiches actions
* Le directeur peut éventuellement demander des formations.